

Séance du 24 février 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

AFFECTATION DES RESULTATS- ANNEE 2025 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-six,
Le vingt-quatre février
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 16 février 2026, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents 7

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Gisèle CUCHET, membres du Conseil Municipal

M. François LEBEAU, Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Ghénia BENSOU, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal
Mme Evelyn VERNET, membre désigné par le Maire

M. Laurent LAMAURO, Directeur Général Adjoint des Services

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Le Compte Administratif 2025 dégage un **résultat de clôture de + 325 525.44 €**

- la section de fonctionnement à hauteur de – 413 403.82 €,
- la section d'investissement à hauteur de + 749 333.74 €

Il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation qu'elle entend effectuer du résultat de l'exercice concerné.

Ce résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement

Mais peut aussi être affecté :

- en réserve c'est-à-dire à l'autofinancement de l'investissement,
- en report à nouveau ; c'est-à-dire en excédent non affecté ou en déficit

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'affecter – 413 403.82 € en report à nouveau en section de fonctionnement
- D'affecter + 749 333.74 € en report à nouveau en section d'investissement

Pour	:7
Contre	:0
Abstentions	:0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 25 février 2026

Déposée en Sous-Préfecture le 26 février 2026

**Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice**



I.AOUAD